

N°115-2021

**DECISION RELATIVE AU PRESTATAIRE RETENU POUR LE MARCHE SUBSEQUENT
N°5 DU LOT 13,**

Accord-cadre relatif à l'acquisition et livraison de fournitures, consommables et équipements informatiques pour le Grand Cubzaguais Communauté de Communes

La Présidente du Grand Cubzaguais Communauté de Communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1, R2123-1 et suivants, R2162-1 et suivants, et R2162-7 et suivants,

Vu la délibération n°2020-82 en date du 16 juillet 2020, par laquelle il a été accordé délégation de pouvoir à la Présidente pour agir en son nom dans les domaines précisés à l'article L.5211-9 du code général des collectivités territoriales, et notamment pour conclure les marchés sans formalités préalables,

Vu la décision n°31-2019 du 23/10/2019, relative aux prestataires retenus de l'accord-cadre multi-attributaires pour l'acquisition et livraison de fournitures et équipements informatiques pour le Grand Cubzaguais Communauté de Communes,

Considérant les besoins du Grand Cubzaguais Communauté de Communes en fournitures, consommables et équipements informatiques,

Considérant que les attributaires du lot 13 ont été mis en concurrence par un marché subséquent,

Considérant l'analyse des offres du lot 13 MS 5,

Décide,

Article 1 : De retenir :

- Pour le lot 13 (Ordinateurs Windows) la SAS TG INFORMATIQUE, sise 71 Montée De Saint Menet 13011 Marseille,

Article 2 : Les crédits nécessaires au paiement seront prélevés au chapitre 021.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 : La présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de Blaye
- Madame le Trésorier payeur de Saint-André de Cubzac,
- Aux intéressés.

Fait à Saint-André de Cubzac,

La Présidente,

Signé par : Valérie Guinaudie
Date : 21/10/2021
Qualité : Parapheur President CC
Grand Cubzaguais

Valérie GUINAUDIE.